

Intitulé du poste	Agent de voirie H/F
Rattachement	Direction des Services Techniques
Hiérarchique	Responsable Service Technique / Responsable adjoint du Service Technique / Responsable Espaces Publics
Grade	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe, Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
Site	Service Voirie Propreté Urbaine

Au sein de la Direction des Services Techniques répartie en 6 pôles techniques et 1 pôle administratif comprenant 39 agents vous serez chargé(e) de l'entretien de la Voirie-Propreté Urbaine. Placé sous l'autorité du Responsable Voirie-Propreté Urbaine de la Ville-du-Bois, vous serez chargé(e) du secteur de l'entretien de la voirie communale, des travaux en régie de votre secteur et de la participation à l'astreinte neige et à ce titre, vous aurez pour principales missions :

Partie Voirie : Pose de barrières, de signalisation verticale ou horizontale • Réaliser tous travaux de maçonnerie sur l'espace public • Poser le mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières, plots) • Reboucher les nids de poule et pose d'enrobé à froid, grave ciment • Diagnostiquer les dégradations, enlever les tags • Aider au désherbage, binage des voiries, missions ponctuelles en fonction du besoin • Préparation et mise en place de dispositifs de sécurité d'urgence des sites avant l'intervention • Réaliser l'entretien du matériel et la propreté de son véhicule

Partie Propreté Urbaine : Collecter les sacs poubelles des corbeilles dans les espaces publics • Ramasser les restes à charges et dépôts sauvages • Nettoyage de la voirie, utilisation d'un Glutton

Partie Viabilité Hivernale : Le salage préventif et curatif des voiries en astreinte neige. (3 agents par astreinte) • Le salage préventif et curatif des trottoirs • Le déneigement des accès aux bâtiments communaux suivant un planning préétabli

Les missions pourront évoluer en fonction des besoins du service

Qualités / compétences requises pour occuper le poste

Titulaire d'un diplôme niveau 5 en spécialité VRD – et/ou Maçonnerie vous justifiez d'une expérience opérationnelle de plusieurs années dans ce secteur • Permis B indispensable • Technique et maîtrise des métiers de base en secteur Voirie (peinture, maçonnerie...) • Réglementation et respect des règles liées à la sécurité au travail, port des EPI • Bon relationnel et sens du travail en équipe • Savoir s'organiser afin de respecter les délais et informer son responsable N+1 • Sens des responsabilités • Disponibilité • Astreinte neige • Bonne aptitude physique et aucune restriction au port de charge lourdes • Autonomie et rigueur dans son travail, savoir rendre compte de son activité

Horaire

08h00 / 12h00 à 13h30 / 17h15 : lundi, mardi, mercredi, jeudi

08h00/ 12h00 : vendredi

22.5 Congés annuels + IAT + CNAS

Type de poste : CDD d'un an sur poste vacant reconductible 2 ans et possibilité de titularisation à l'issue

Poste à pourvoir dès que possible

Candidatures à envoyer à l'attention de Monsieur Le Maire à recrutement@lavilledubois.fr ou à Marie de La Ville du Bois – place du Général de Gaulle 91620 LA VILLE DUBOIS